



RAPPORT

Evaluation Rapide de Protection (ERP) des personnes déplacées de Bambara, Tintedéini, Ada, Ikazawane, Ifogas, Kel Bourem blanc, Kel Tagamar, Kel Erteck, bogalitan, Kel Sagamar, Kel Zongoido.

id	Dernière mise à jour	23/09/2022
	Dates de l'ERP	Du 17 au 22/09/2022
	Localités affectées	Localités de départ : Région : Douentza Cercle de : Douentza Commune de : Boni Village de : Toula Localités d'accueil : Région de : Tombouctou Cercle de : Gourma Rharous Commune de : Bambara Maoundé Village/Site de : Bambara, Tintedéini, Ada, Ikazawane, Ifogas, Kel Bourem blanc, Kel Tagamar, Kel Erteck, bogalitan, Kel Sagamar, Kel Zongoido.
	Population affectées	L'évaluation rapide de protection a concerné les personnes déplacées internes (PDI) qui se trouvent sur les sites d'accueil donnés par les communautés hôtes et dans des familles d'accueil. Les PDI sont issues de plusieurs ethnies notamment, arabe, tamasheq et Sonrhäi. L'évaluation a touché 386 ménages soit 1949 personnes dont 481 hommes, 494 femmes, 527 garçons et 447 filles.

	Déclencheur de l'ERP	<p>Le 08/09/2022, le RRM NRC a reçu de la part de son point focal humanitaire, une alerte de mouvement de population faisant état d'environ 386 ménages déplacés dans la commune de Bambara Maoundé, cercle de Gourma Rharous.</p> <p>Les informations reçues font cas d'un affrontement entre les Forces armées maliennes (FAMa) et les groupes armés non étatiques (GANE) dans la commune de Boni (Toula et Pogo), cercle de Douentza, à la date du 28 au 29/08/2022.</p> <p>Selon nos sources, ces GANE auraient proféré des menaces de mort contre les communautés d'Adiora et Kazay car ils les soupçonneraient de collaborer avec les forces armées en leur communiquant des informations.</p> <p>Certaines personnes auraient été victimes de coups et blessures et d'autres auraient été kidnappées par ces GANE.</p> <p>Ainsi ces communautés auraient pris peur et auraient décidé de quitter leurs villages pour trouver refuge dans la commune de Bambara Maoudé sur 11 sites d'accueil.</p> <p>La population déplacée est de 386 ménages soit 1949 personnes dont 481 hommes, 494 femmes, 527 garçons et 447 filles. Elle est composée majoritairement d'hommes âgés, de femmes et d'enfants.</p> <p>Après triangulation et confirmation de l'alerte, les équipes protection de NRC et d'HI ont été déployées pour mener une évaluation rapide de protection dans ladite commune. Cette mission d'évaluation a été menée conjointement avec le programme RRM NRC et les acteurs de santé en collaboration avec le service local du développement social de l'économie solidaire de Gourma Rharous.</p>
	Méthodologie	<p>La méthodologie adoptée a consisté à la réalisation de focus groups, des entretiens avec les informateurs clés et des observations directes.</p> <p>Les groupes de discussion ont été animés séparément par sexe et par tranche d'âge dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 07 groupes de discussion d'hommes de 26 à 40 ans, - 03 groupes de discussion d'hommes de 50 à 60 ans - 15 groupes de discussion de femmes 26 à 40 ans, - 02 groupes de discussion de femmes de 50 à 60 ans ; - 13 entretiens avec des informateurs clés hommes - 03 entretiens avec des informatrices clés femmes

		- 11 observations directes de l'équipe.				
	Résumé des problèmes rapportés	Déscolarisation des enfants	Détresse psychologique généralisée et abandon de biens matériels.	Violences physiques, intimidations, enlèvements et morts d'hommes	Violation du droit à la liberté des mouvements, du droit à la liberté d'expression, Sentiment d'insécurité	Présence de personnes à besoins spécifiques
	Résumé de la situation et recommandations au Cluster Protection	<p>PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL :</p> <p>La situation sécuritaire dans la zone où se situent les localités d'accueil est relativement calme. Cependant les GANE à idéologie religieuse imposent l'application des pratiques de la charia dans certaines localités.</p> <p>Les personnes déplacées interrogées déclarent se sentir en sécurité dans les localités d'accueil, cependant les membres de la communauté hôte ont exprimé leurs craintes par rapport aux passages fréquents des GANE d'une part et à la présence des FAMA d'autres part qui font des patrouilles (site de Tintedeini) car il y aurait un risque d'affrontement.</p> <p>Les conditions d'hébergement sont très précaires. Les personnes déplacées vivent majoritairement sous des tentes de fortune et d'autres ont pu trouver refuge dans des familles d'accueil avec lesquelles elles partagent les ressources déjà insuffisantes dans la promiscuité.</p> <p>Ces PDI rencontrent de sérieuses difficultés pour couvrir leurs besoins élémentaires notamment l'accès à l'eau potable, le manque de moyens pour l'achat des denrées, l'accès aux services de soins, etc.</p> <p>Il faut noter que les personnes déplacées internes ont reçu des soins médicaux de la part de l'équipe médicale d'urgence de IMC qui faisait partie de la mission d'évaluation. Ils ont bénéficié également d'une prise en charge PSS des équipes protection de NRC – HI.</p>				

	<p>PRESENTATION/DESCRIPTION DU SITE DE L'ERP :</p> <p>Bambara Maoundé est situé sur l'axe Tombouctou-Douentza. Il est distant du chef-lieu de cercle Gourma Rharous de 200 Km. Elle est à 120 km de Tombouctou et 95 Km de Douentza. Elle regroupe 10 villages et 36 fractions. Elle est limitée au Nord par la commune de Haribomo, au Sud-ouest par la commune de Sarayamou, à l'Ouest par les communes de Diaptodji et de Fittouga, au Sud par les communes de Gamdamia et de Douentza et au Sud Est par la commune de Inadiatafane. Elle couvre une superficie de 1370 km² pour une population estimée à 17130 habitants au 31/12/2004 (selon le registre de recensement de la commune) soit une densité de 12,50 habitants au km².</p> <p>ACTION EN COURS :</p> <p>Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), Humanité et Inclusion (HI), International médical corps (IMC), le Service local du développement social et de l'économie solidaire et les collectivités ont conduit du 17 au 22 Septembre 2022 une mission conjointe d'évaluation multisectorielle et de protection auprès des ménages.</p> <p>A la date de l'évaluation rapide de protection, aucune autre action de réponse n'avait été entreprise sauf une assistance médicale d'IMC et d'une prise en charge en premiers secours psychosociaux de NRC et de HI.</p> <p>Les actions menées par les équipes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Identification de 75 Femmes enceintes et 177 femmes allaitantes sans soutien pour une assistance en kits de dignité ;✓ Identification de 612 enfants de 0 à 5 ans dont 318 sur 294 filles pour une assistance vestimentaire ;✓ 58 personnes en situation de handicap ont été identifiées ;✓ La plupart des personnes déplacées internes ne disposent pas de documents d'état civil ;✓ 847 personnes dont 585 femmes et 262 hommes ont bénéficié des premiers secours psychologiques
--	--

		<p>RESUME DES RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DE L'ERP :</p> <p>A l'issue de l'ERP, les recommandations principales ont été les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appuyer les FEFA (femmes enceintes et femmes allaitantes) en kits de dignité et compléments nutritionnels ; ✓ Poursuivre l'identification et le suivi des cas qui nécessitent une prise en charge psychosociale ou médicale ; ✓ Apporter une assistance aux besoins les plus pressants aux personnes à besoins spécifiques (enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées, femmes cheffes de ménage) ; ✓ Assister les enfants en kits vestimentaires et compléments nutritionnels (cas des enfants malnutris) ; ✓ Prévoir des centres d'éducation d'urgence pour les enfants déscolarisés et non scolarisés ; ✓ Faciliter l'obtention de la documentation civile pour les personnes déplacées internes. ✓ Fournir une assistance alimentaire pour soulager les communautés (personnes déplacés internes et les communautés hôte). ✓ Renforcer la connaissance des communautés sur la COVID-19 et les gestes barrières en mettant à la disposition de la communauté des kits familiaux de lavages des mains ; 				
	Niveau de l'alerte	1 (Faible)	2	3	4	5 (Elevé)

Thème de Protection	Résultat	Commentaires	Recommandations
---------------------	----------	--------------	-----------------

<p>Sécurité, déplacement et protection générale</p>	<p>4</p>	<p>Selon les informations recueillies pendant les discussions de groupe sur les sites, les personnes déplacées affirment se sentir en sécurité par rapport à leurs lieux d'origine où ils étaient sous la menace constante des groupes armés non étatiques (GANE). Toutefois, il faut signaler la présence des groupes armés non étatiques ainsi que des FAMA qui font souvent des patrouilles. Les risques d'affrontement entre les FAMA et GANE subsisteraient. Dans les localités d'origine, les personnes déplacées auraient été confrontées à du vol de bétail, à de l'intimidation et des restrictions de mouvement. Les PDI envisageraient de rester dans les localités d'accueil si les conditions de sécurité ne se détériorent pas. Ils n'auraient pas l'intention de retourner dans leurs villages d'origine dans un avenir proche, la situation sécuritaire ne le permettant pas. Les personnes se seraient déplacées sans leurs biens et vivraient dans la précarité. Il ressort des entretiens avec les informateurs clés que la plupart des personnes déplacées ne disposent pas de documents d'état civil (carte d'identité, acte de naissance). Certains auraient perdu leurs documents à la suite du déplacement et d'autres n'en auraient jamais possédé depuis leurs lieux d'origine.</p>	<p>Aux autorités administratives et politiques :</p> <p>Renforcer les mesures de police pour la sécurisation des communautés et leurs biens dans les localités d'accueil.</p> <p>Au groupe de travail Documentation Civile :</p> <p>Faciliter l'obtention des documents civils (les cartes d'identité et d'actes de naissances) pour les personnes déplacées Internes.</p>
<p>Mouvement de populations</p>	<p>4</p>	<p>Les PDI sont réparties sur 11 sites d'accueil et affirment avoir été victimes d'intimidation et de menaces de mort dans leur localité d'origine. Les cas de vol de bétail, et de déni de ressources sont également rapportés. Toutefois, la décision de quitter leurs localités d'origine était de nature préventive. Les personnes déplacées internes affirment avoir apporté des nattes et quelques matériels de première nécessité. Les personnes se sont déplacées à dos d'âne, de chameau, et sur des charrettes. Au cours de ce déplacement, deux personnes auraient perdu la vie : une fille âgée d'un an et un garçon âgé</p>	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <p>Assister les personnes déplacées internes et les familles d'accueil en vivres et non vivres afin de soulager les charges des familles d'accueil et maintenir la cohésion sociale.</p> <p>Aux autorités administratives et politiques :</p>

		<p>de quinze ans. Les personnes déplacées affirment avoir fait 8 à 9 jours de voyage en empruntant l'itinéraire suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kazay kazay- Benzena- Bambara Maounde; - Toula-Inadjatafane - Benzena- Eharbane ; - Semera- Dourgama- Insagara-Benzena- Ada. <p>Elles ont manifesté la volonté de rester dans ces localités, cependant celles de Bambara Maoundé doivent être relocalisées car elles sont logées dans les salles de classe alors que la réouverture des classes est prévue pour bientôt.</p>	<p>Relocaliser les PDI de Bambara Maoundé dans des familles d'accueil ou sur d'autres sites afin de leur permettre de libérer les salles de classe qu'elles occupent.</p>
<p>Cohésion sociale</p>	<p>3</p>	<p>Des informations recueillies lors des discussions de groupe et des entretiens avec les informateurs clés, il ressort que les relations entre la communauté hôte et les personnes déplacées internes sont bonnes. Aucun problème de cohabitation n'a été signalé pendant l'évaluation. Les PDI ont bénéficié de l'hospitalité et de l'appui de la communauté hôte qui partagent avec elles leurs ressources. Cependant cette solidarité pourrait être altérée du fait de l'insuffisance des ressources partagées ; cette situation pourrait entraîner des tensions et conflits entre les PDI et communauté hôte si une aide n'est pas apportée pour répondre aux besoins les plus urgents.</p> <p>Par ailleurs, les populations mettent l'accent sur la quantité insuffisante de l'eau car sur plusieurs sites, les points d'eau ne sont pas fonctionnels. Cette pression sur les points d'eau risque de créer à long terme des tensions entre PDI et communauté hôte.</p> <p>Sur le site de Bogolitane, l'eau est payante (50f pour un bidon de 20 litres), cela empêche les personnes déplacées de s'en procurer car elles n'ont pas les moyens suffisants.</p>	<p>Aux Acteurs WASH : Réhabiliter/créer des points d'eau afin de libérer la pression sur le point d'eau dans le but de prévenir des conflits en PDI et communautés hôtes autour des points d'eau.</p>

<p>Protection de l'enfance</p>	<p>5</p>	<p>Selon les informations recueillies lors des focus groups et les entretiens ainsi que les observations directes faites par l'équipe d'évaluation, les enfants sont exposés à certains risques de protection comme le fait d'attraper des maladies liées aux aléas climatiques car ils ne portent pratiquement pas d'habits et n'ont pas accès à une quantité de nourriture suffisante, à l'eau potable et aux soins médicaux. A l'exception du chef-lieu de commune Bambara Maoudé, tous les autres sites situés dans les autres localités n'ont pas d'école. Les enfants qui allaient à l'école dans les localités d'origine n'auraient plus accès à l'éducation dans les localités d'accueil. A Bambara Maoudé, les écoles sont fonctionnelles, alors que le site d'accueil le plus proche de ce chef de lieu de commune, Ifogaze est situé à 4 km.</p> <p>La grande majorité des enfants n'ont pas d'extrait d'acte de naissance. Dans les localités d'origine, les femmes n'allaient pas dans les centres de santé pour les accouchements, ce qui a engendré la non-déclaration des enfants à la naissance engendrant par la même occasion le manque d'acte de naissance.</p> <p>Les parents disent ne pas disposer de moyens financiers pour envoyer les enfants à l'école à Bambara Maoudé à la prochaine rentrée.</p> <p>Selon les observations des équipes, certains enfants sont torse nu et exposés aux aléas climatiques par manque d'habits et de moyens financiers des parents.</p> <p>A la lumière des discussions de groupe, il ressort que les enfants tombent souvent malades et le centre de santé le plus proche se trouve dans le chef-lieu de commune, cela ne favorise pas l'accès aux soins pour les enfants car les parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aux acteurs de la protection : Apporter des kits vestimentaires aux enfants déplacés. • Aux acteurs éducation Créer des espaces d'apprentissage temporaire pour les enfants déplacés sur les sites où il n'y a pas d'école • Aux acteurs de la santé : Apporter une assistance médicale aux enfants • Au groupe de travail documentation civile : Assister les enfants en acte de naissance
--------------------------------	----------	---	--

		<p>ne peuvent pas parcourir de longues distances. A cela s'ajoute le manque de moyens financiers.</p> <p>Pendant cette période hivernale, les enfants dorment sans moustiquaires ; ce qui augmente les risques de paludisme. Après un dépistage réalisé par l'équipe médicale IMC qui faisait partie de la mission d'évaluation, 29 cas de malnutrition ont été enregistrés et pris en charge.</p> <p>Aucun cas d'enfant séparé ou non accompagné n'a été signalé.</p>	
<p>Violences basées sur le genre</p>	<p>3</p>	<p>Au cours des groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés, les femmes et les filles disent ne pas avoir été victimes de VBG sur les sites d'accueil depuis leur arrivée. Cependant dans leurs villages d'origine, elles étaient fréquemment menacées et intimidées.</p> <p>Il a été rapporté que dans certaines localités d'origine, à la suite de la restriction de mouvements des femmes imposée par les GANE, les hommes étaient obligés d'aller chercher de l'eau ou du bois de chauffe en brousse. Les observations des équipes sur les sites ont révélé que les filles sont données en mariage avant d'atteindre la majorité dont certaines dès l'âge de 10 ans. Cette pratique est culturellement acceptée et reconnue par ces communautés mais constitue un véritable problème de protection. Selon les personnes interrogées, Cette pratique permet de garder la dignité de la fille et celle de la famille.</p> <p>Les filles et les femmes sur certains sites d'accueil partent chercher du bois de chauffe en brousse très loin des habitations, cela les expose à des risques d'agression sexuelle, de viol, d'intimidations, etc.</p> <p>Selon les femmes, elles seraient obligées de porter la bourka au risque d'être sanctionnées. Une femme de 48 ans aurait été</p>	<p>Aux acteurs de VBG :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mener des sensibilisations pour la prévention des VBG sur les sites et dans les familles d'accueil.

		victime d'agression physique sur le site d'accueil du fait qu'elle ne portait pas le bourka exigé par les GANE.	
Personnes à besoins spécifiques	4	<p>Pendant les entretiens avec les informateurs clés, les discussions de groupe, les personnes à besoins spécifiques identifiées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 personnes handicapées physiques (12 femmes et 08 hommes) - 12 personnes handicapées sensorielles (05 femmes et 7 hommes) - 26 personnes handicapées visuelles (20 femmes et 06 hommes) 	<p>Aux acteurs humanitaires Apporter une assistance adaptée pour les personnes à besoins spécifiques.</p>
Lutte anti-mine	2	<p>Selon les groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés, les PDI affirment n'avoir pas été victimes ou témoins d'incidents liés aux engins explosifs. Toutefois, elles affirment avoir entendu parler des engins explosifs improvisés, mais elles ne les ont jamais vus. Il est à noter qu'elles évitent les zones où il y a des forces armées étatiques pour ne pas tomber dans les pièges car celles-ci seraient les cibles visées par la pose de ces engins explosifs.</p> <p>Elles n'ont pas reçu de sensibilisation sur les engins explosifs dans leurs zones d'origine et sur les sites d'accueil.</p>	<p>Aux acteurs de la lutte anti-mines humanitaire : Sensibiliser les Personnes Déplacées Internes sur les risques liés aux engins explosifs improvisés.</p>
Ressenti psychologique	4	<p>Des informations recueillies lors des groupes de discussion et des entretiens avec les informateurs clés, il est ressorti que les PDI ne sentent pas tellement en sécurité dans les localités d'accueil car des inquiétudes persistent sur le risque d'affrontement entre les GANE et les forces armées. Les PDI n'ont pas l'intention de retourner car la situation sécuritaire dans les localités de départ ne le favorise pas cela.</p> <p>15 cas de détresse psychologique ont été rapportés dont 2</p>	<p>Aux acteurs de la protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter un soutien psychosocial aux Personnes Déplacées Internes sur les sites d'accueil. - Faire de séances de sensibilisation pour

		garçons de moins de 10 ans, une fille, 10 femmes de 26 à 48ans, et 2 hommes de 40 ans. Cela se manifeste par la peur, l'insomnie, les cauchemars, la tristesse, l'épuisement, l'isolement et le manque d'appétit à cause de ce qu'ils ont subi dans la zone d'origine. A travers les entretiens, des cas de stigmatisation et d'isolement ont été identifiés (un adolescent de 15 ans et une femme naine de 49 ans)	l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité
Logement, Terre et propriété (LTP)	1	<p>Il est ressorti des groupes de discussion qu'il n'existe aucune forme de tension par rapport à la terre ni pour son usage ni pour son exploitation. Tout le monde a accès aux ressources naturelles.</p> <p>Les autorités locales ont accompagné, accueilli, soutenu les personnes déplacées internes dans les différentes localités d'accueil.</p> <p>Néanmoins, selon les observations des équipes, il serait nécessaire de reloger PDI du site de Bambara Maoudé qui sont logés dans un établissement scolaire avant la rentrée des classes qui est prévue pour le 03 octobre prochain.</p>	
Accès aux services de base	5	<p>Pendant les discussions de groupe et les entretiens avec les informateurs clés, il est ressorti que la commune de Bambara Maoudé ne dispose que d'un seul centre de santé communautaire qui se trouve dans le chef-lieu de commune. Toutes les communautés (hôtes et déplacées) fréquentent ce centre.</p> <p>Les communautés s'approvisionnent dans les foires hebdomadaires de Bambara Maoudé, kagnimé, Fifo, et N'gouma dans un rayon de 4 km.</p> <p>Il ressort des discussions que sur les onze sites, deux (Bambara Maoudé et ikazawane) seulement disposent de latrines (une</p>	<p>Aux acteurs humanitaires :</p> <p>Assister les Personnes déplacées internes en cash pour subvenir aux besoins quotidiens.</p>

		<p>latrine séparée par sexe et une latrine non séparée). Ce qui explique la pratique de la défécation à l'air libre par les communautés. Cette pratique peut entraîner des maladies, des épidémies et exposer les femmes et les filles à des risques de protection comme les agressions physiques quand elles vont pour leurs besoins en brousse. La seule école fonctionnelle existante est celle du chef-lieu de commune de Bambara Maoudé.</p> <p>Sur les 11 sites, 7 utilisent l'eau des marres comme eau de boisson et pour les autres besoins. Sur les 4 autres sites (Kel erteq, Bambara, Ada, Ikazawane) il y a des points d'eau qui ne sont pas fonctionnels et la quantité d'eau est insuffisante pour couvrir les besoins des PDI et des communautés hôtes.</p>	
<p>Impact du COVID-19 sur l'environnement de protection</p>	<p>2</p>	<p>Au cours des groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés, certaines PDI affirment avoir connaissance de la maladie à COVID 19 mais les mesures barrières ne sont pas respectées par les communautés. Cependant d'autres ne croient pas à son existence.</p>	<p>Aux acteurs de la santé/Covid :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les PDI sur les mesures barrières de la COVID 19. - Apporter des kits de lavage des mains sur les sites d'accueil.
<p>Autres</p>	<p>4</p>	<p>Sur les sites beaucoup de cas de maladie ont été identifiés et orientés vers IMC pour une assistance d'urgence (le paludisme, la diarrhée, la malnutrition, les infections respiratoires aiguës).</p> <p>Par ailleurs, il y a plus de présence de femmes et d'enfants sur les sites d'accueil que d'hommes. Selon les PDI, les hommes partent en ville à la recherche de moyens de subsistance pour</p>	<p>Aux acteurs de la santé :</p> <p>Apporter une assistance médicale aux Personnes déplacées internes et faire un suivi de la situation de protection dans les sites.</p>

		les ménages afin de soulager leur peine et assurer la prise en charge des besoins primaires des ménages.	
--	--	--	--